Les formations OS3

Accompagner la société pour réussir la transition inclusive

Auto-représentation des personnes handicapées intellectuelles

Référence	**OS314**
Lieu	Intra : sur site
Durée	**2 jours**
Coût	**2 400 € (tarif adhérent)/ groupe** (hors frais de déplacement et d'hébergement) Une majoration de + 20 % s'applique au tarif des non adhérents.
Groupe	15 personnes maximum

PUBLIC

Personnes accompagnées ou accueillies et personnes de soutien

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Mieux connaître ce qu'est l'auto-représentation
- Mieux cerner la notion de personne de soutien à l'auto-représentation : rôle et posture à adopter
- Savoir distinguer le rôle de la personne de soutien de celui de l'éducateur
- Comprendre la relation entre l'auto-représentation et l'auto-détermination
- Créer un environnement favorable à l'auto-représentation, favorable à la confiance en soi

CONTENU

- **Concernant l'auto-représentation et l'auto-détermination**
  - Présentation et historique des notions d'auto-représentation et d'auto-détermination
  - Les attentes des personnes handicapées intellectuelles en matière d'implication, d'engagement, de prise de responsabilités
  - L'impact et l'apport de l'auto-représentation pour les professionnels et autres personnes de soutien
- **Etre un auto-représentant**
  - Connaître les différents modèles d'auto-représentation
  - Les apprentissages des auto-représentants dans leur apprentissage vers l'auto-détermination
- **Les actions favorables à l'engagement, à l'implication des personnes handicapées intellectuelles**
  - Exemples de dispositifs possibles permettant : l'expression, l'entraide et le soutien
- **Les conditions favorables à l'action des auto-représentants**
  - Savoir parler de l'auto-représentation
  - L'accessibilité outil clé de l'auto-représentation
  - Le soutien à l'auto-représentation : posture et rôle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés, échanges d’expérience, exemples

MODALITÉS D’ÉVALUATION

- En début de formation : Tour de table
- En cours de formation : QCM et/ou Quizz
- A l’issue de la formation : Questionnaire d’auto-évaluation des acquis par participant au regard des objectifs définis du programme
- 3 à 6 mois après la formation : Questionnaire d’impact